**SOUS TOUTES RÉSERVES**

**Par courrier recommandé**

Rimouski, le \_\_\_\_\_\_\_

À l’attention de (Nom et adresse du ou de la propriétaire)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Objet: Mise en demeure

Madame / Monsieur,

Vous êtes propriétaire du logement que j’occupe au \_\_\_\_ (adresse).

Par la présente, je veux vous signaler qu’il y a présentement une infestation de punaisesde lit dans mon logement.Vous n’êtes pas sans savoir que les articles 1854, 1864 et 1910 du Code civil du Québec stipulent clairement qu’il est de la responsabilité du locateur, en cours de bail, d’assurer un bon état d’habitabilité dans le logement.

Selon les règlements municipaux (R.V.M. 03-096, article 25 par. 9.1), dès qu’un propriétaire est avisé de la présence de punaises dans un logement, il doit entreprendre à ses frais des démarches afin de corriger la situation et mandater une entreprise en extermination afin de procéder à l’élimination complète des punaises.

Nous vous saurions gré de nous aviser de la date prévue pour l’extermination, afin que nous puissions collaborer avec vous et coordonner les étapes de nettoyage pré et post extermination.

Je vous mets formellement en demeure de remédier à ce problème dans les 10 jours suivant la réception de cette lettre, à défaut de quoi je me verrai dans l'obligation d'entreprendre des recours légaux pour le respect de mes droits et cela, sans autre avis ni délai, entre autres en envoyant une copie de la lettre à la Division des permis et des inspections de l'arrondissement afin qu’un inspecteur en bâtiment puisse évaluer la situation.

Veuillez agir en conséquence.

Cordialement,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

(Nom du ou de la locataire)

Adresse du locataire